

Pour publication immédiate

## LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR LES CHERCHEUSES, CHERCHEURS OU ÉQUIPES DE RECHERCHE : EXEMPLES DE SITUATIONS PRÉOCCUPANTES ET PISTES DE SOLUTION

Montréal, le 2 décembre 2025. – Le recrutement de participantes et participants à l'intérieur d'établissements d'enseignement collégial sans demande d'approbation éthique adressée au préalable aux comités d'éthique de la recherche (CER) de ces collèges, est une situation fréquemment rapportée. En réponse aux préoccupations que de tels cas soulèvent, l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) propose une séance de formation et de discussion qui aura lieu en ligne, le 17 décembre 2025, de 13 h 30 à 15 h (heure de Montréal).

Cette activité aura pour objectif de discuter de cas survenus ainsi que des solutions visant à prévenir et à gérer de telles situations. Celles-ci sont d'autant plus préoccupantes qu'elles ne permettent pas aux établissements d'enseignement collégial concernés de s'acquitter de leur responsabilité en matière d'éthique de la recherche impliquant des participantes et participants humains. Lors de cette rencontre, Tierry Laforce, analyste principal des politiques au Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche, mettra la table en décrivant les éléments de l'[Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains \(EPTC\)](#) à considérer. Sa présentation apportera un éclairage essentiel sur les discussions qui suivront. M. Laforce participera à l'échange et il sera possible de discuter avec lui aussi bien en français qu'en anglais. Entre autres solutions, l'ARC proposera une infographie qui est en voie d'élaboration et qui pourrait constituer l'un des outils mis à la disposition des CER, et ce, même si ceux-ci relèvent parfois d'autres types d'établissements, particulièrement des universités.

La séance du 17 décembre prochain est offerte aux membres ainsi qu'aux coordonnatrices et coordonnateurs des CER de l'enseignement supérieur, lequel comprend les établissements des réseaux collégial et universitaire. Les établissements d'enseignement supérieur sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées. De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, la période d'échange ne sera pas enregistrée. Toutefois, les personnes inscrites à la séance pourront en visionner la partie informative en différé. Celles et ceux désireux de s'inscrire à cette séance peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/Jd3uGPRVgUJ1aVzp6>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements ou organismes concernés](#) d'y participer gratuitement. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

\* \* \*

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale  
514 299-9568 | 514 843-8491 | [arc@cmv.qc.ca](mailto:arc@cmv.qc.ca)